

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11789/Add.1  
10 septembre 1975  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

DEUXIEME RAPPORT INTERIMAIRE PRESENTE PAR LE SECRETAIRE GENERAL  
EN APPLICATION DE LA RESOLUTION 370 (1975) DU CONSEIL DE SECURITE

Comme je l'ai signalé au Conseil de sécurité dans mon rapport intérimaire du 5 août 1975 (S/11789), les représentants des communautés chypriote grecque et chypriote turque de Chypre ont accepté le 2 août à Vienne d'avoir une quatrième série d'entretiens avec moi à New York. A l'issue de cette série d'entretiens, le 10 septembre, le communiqué de presse commun suivant a été publié :

"La quatrième série d'entretiens sur Chypre s'est déroulée à New York du 8 au 10 septembre 1975. Pendant cette période, le Secrétaire général a eu des consultations approfondies avec M. Clerides et M. Denktash. Une réunion officielle a eu lieu le 10 septembre.

En l'absence de propositions concrètes, les entretiens ont été ajournés. Le Secrétaire général restera en contact avec les deux parties pour arrêter les mesures à prendre dans l'avenir."

-----

